



Fermeture des distributeurs automatiques : les écologistes plaident pour un service bancaire universel

Suite à l'annonce de la fermeture d'une énième agence bancaire dans la commune de Grâce-Hollogne, cette fois, **les écolos liégeois veulent tirer la sonnette d'alarme !**

La fermeture de l'agence ING installée rue Adrien Materne, près de la place du Pérou, est une catastrophe pour les habitants de la zone, et elle n'est qu'un nouvel exemple d'une situation hélas devenue récurrente . **Il y a quelques semaines en effet, Belfius annonçait désertier la commune qui, en quelques années, est passée de quatre agences bancaires à... zéro !**

Rappelons que ces quatre dernières années, dix agences ont fermé leurs portes en région liégeoise et on apprenait en début de semaine la fermeture d'une nouvelle agence à, Ans.

Rappelons que, depuis 2015, près de 1300 distributeurs automatiques ont disparu dans notre pays. Entre 2008 et 2019, le nombre d'agences bancaires est passé de 8259 à 4684, et ce phénomène ne fait qu'empirer.

Pourtant, le Conseil communal de Grâce-Hollogne avait récemment voté à l'unanimité une motion pour le maintien des services bancaires au sein de la commune (rappelons que la commune de Soumagne avait adopté une motion similaire en mars dernier).

Un appel qui n'a manifestement pas été entendu, le secteur bancaire arguant que ces fermetures s'adaptent à la demande des clients, de plus en plus friands de numérique.

Pour notre échevin, Salvatore Falcone, cet argument est inaudible pour une grande partie des habitants de Grâce-Hollogne et de la population en générale : « *Faut-il encore rappeler que, selon la fondation Roi Baudoin, on estime que 40 % de la population belge a de faibles connaissances numériques, un chiffre qui monte à 75 % chez les personnes à faible revenu, avec un niveau de diplôme peu élevé, et chez les personnes plus âgées. Ceci sans compter les personnes à mobilité réduite, qui devraient pouvoir trouver une agence bancaire toute proche de chez eux !* ».

En 2020, le consortium Batopin réunissant les quatre grandes banques (BNP, Belfius, ING, KBC) de notre pays annonçait un projet de coordination du réseau des distributeurs automatiques de billets.

L'objectif ? Permettre à 95 % des citoyens de disposer d'un distributeur à moins de 5km de chez eux, malgré la rationalisation de son réseau qui passerait de 5800 terminaux en 2500 lieux à 2400 terminaux en 750 lieux (soit un nombre de lieux divisé par 4).

Bpost s'est également engagé à maintenir minimum 350 distributeurs de billets dans les bureaux de poste et à assurer la présence de cet équipement sur toutes les communes où ce service n'est pas offert actuellement par une autre institution financière.

Pour les écologistes, il est essentiel d'encadrer le déploiement des distributeurs automatiques de billets afin d'en garantir un large accès sur l'ensemble du territoire et d'inclure dans un service bancaire universel la possibilité d'y réaliser un certain nombre d'opérations (virements, consultation de soldes, extraits, ...).

Comme le souligne Nicolas Parent, député fédéral, cet encadrement est essentiel et doit reposer sur la concertation : « *La répartition des distributeurs de billets ne doit pas être laissée aux banques seules, Batopin ayant déjà annoncé que cette distribution en 750 lieux serait déterminée sur base d'un modèle mathématique mis en place par un consultant extérieur. Or, ce type de modèle ne tient pas compte de l'avis des pouvoirs locaux, des associations représentatives des seniors, des usagers, PMR, ce qui risque de multiplier les situations problèmes !* »

Et le député d'enclamer : « *Pourquoi ne pas prendre exemple sur nos voisins hollandais, ou un organe de coordination présidé par la Banque centrale des Pays-Bas (le Gelmaat) compte parmi ses membres des organisations de personnes âgées, l'Association de défense des consommateurs, et des représentants du commerce de détail ?* »

Au sein de celui-ci, afin de préserver les intérêts de toutes les parties concernées tout au long de l'année, un groupe de réflexion sur les distributeurs automatiques de billets a été mis sur pied : on y discute plusieurs fois par an de la politique de placement des distributeurs automatiques de billets, des fonctionnalités (y compris la facilité d'utilisation et l'accessibilité) et de la sécurité.

Nicolas Parent a par ailleurs, au-delà de la question des distributeurs, interpellé le ministre Dermagne en séance plénière sur l'opportunité d'un service bancaire universel (correspondant à une obligation pour les banques en matière de proximité). De dernier devrait revenir vers le Parlement avec une réponse d'ici l'été.

Contacts presse :

- Salvatore Falcone – 0496/53.73.66
- Nicolas Parent – 0497/17.20.57